

PHI 1455-L — HIVER 2019
ÉTHIQUE ET ENJEUX EN CRIMINOLOGIE

Jeudi de 8h30 à 1h30
Campus Laval – Local 3111

Gabriel Monette
gabriel.monette.1@umontreal.ca

CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS

Ce cours a pour objectif de sensibiliser la ou le futur(e) criminologue aux différents enjeux éthiques spécifiques à sa profession et de lui fournir des outils théoriques susceptibles d'orienter sa réflexion et son action. Cette introduction aux notions fondamentales d'éthique doit d'abord permettre de comprendre et d'interroger les principes qui sont présents dans les codes déontologiques en vigueur dans les différents contextes d'intervention du ou de la criminologue. L'acquisition de ces connaissances a aussi pour objectif de stimuler le jugement moral des étudiant(e)s et leur réflexion critique face à certains problèmes actuels. Il s'agit, en définitive, de favoriser chez l'étudiant(e) la prise en compte des enjeux éthiques dans son travail de criminologue, que ce soit à titre de clinicien(ne), d'intervenant(e), d'analyste ou de chercheur(e).

La première partie du cours sera consacrée à la présentation des principales théories éthiques normatives : le conséquentialisme, l'utilitarisme, l'éthique déontologique, l'éthique de la vertu, ainsi que l'éthique de la sollicitude (care). Il s'agira, d'une part, de se familiariser avec les intuitions, les notions et les modes de raisonnement qui sont associés à ces théories et, d'autre part, d'interroger leur pertinence en regard des problématiques criminologiques. La suite du cours se concentrera sur l'examen successif de problèmes éthiques et de dilemmes moraux qui se posent dans les différentes sphères de la criminologie et de les enjeux politiques dans lequel ils s'inscrivent.

MÉTHODOLOGIE

Le cours propose des leçons magistrales, des activités formatives et des lectures selon des recouvrements thématiques.

Deux ateliers d'une durée d'une heure seront aussi proposés pour favoriser l'acquisition des notions présentées dans le cours et pour encadrer la rédaction de la dissertation.

MATÉRIEL

Les lectures obligatoires, une bibliographie sélective, ainsi que les présentations PowerPoint seront disponibles sur Studium. L'achat d'un manuel n'est pas exigé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation

- Examen intra en classe (28 février) : 30 %
- Examen maison (questions à développement moyen) (11 avril) : 40 %
- Examen final en classe (18 avril) : 30 %

Politique de remise de la dissertation

L'examen maison doit être remis sur StudiUM en format Word, 8 ½ x 11, marges à 2,5 cm, police Times New Roman, taille 12, texte à 1 ½ interligne.

Politique de retard

Conformément à la politique en vigueur au département de philosophie, une pénalité de 5 % par jour ouvrable est appliquée à tout travail remis en retard.

Politique d'absence

La note F* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès de l'autorité compétente.

Plagiat et fraude

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

CALENDRIER (SUJET À CHANGEMENT)

- Cours 1 (10 janvier) : Introduction et présentation du plan de cours
- Cours 2 (17 janvier) : Pourquoi l'éthique s'il y a le droit et la déontologie ?
- Cours 3 (24 janvier) : Les méthodes de l'éthique : délibérer, argumenter, justifier
- Cours 4 (31 janvier) : Les fondements de l'utilitarisme pénal et la tradition conséquentialiste
- Cours 5 (7 février) : La justification kantienne de la peine et la perspective déontologique, le rétributivisme - 1^{er} atelier
- Cours 6 (14 février) : L'éthique de la vertu et le situationnisme
Liberté républicaine et justice restaurative
- Cours 7 (21 février) : Un monde sans peine : le mouvement abolitionniste
- Cours 8 (28 février) : Examen intra
- 8 mars : Période d'activités libres
- Cours 9 (14 mars) : Foucault et la critique généalogique des peines
Éthique et intervention policière : le profilage racial
- Cours 10 (21 mars) : Éthique de la sollicitude (care)
Éthique démocratique et justice pénale
- Cours 11 (28 mars) : Enjeux éthiques : le travail du sexe et la question du consentement aux soins
2e atelier
- Cours 12 (4 avril) : La lutte contre la radicalisation religieuse : enjeux éthiques
- Cours 13 (11 avril) : Révision — Remise de la dissertation
- Cours 14 (18 avril) : Examen final

RENSEIGNEMENTS UTILES

Lutte contre le harcèlement

Nous vous invitons à consulter le document qui formule les lignes directrices sur le climat du département et la lutte contre le harcèlement :

<http://philo.umontreal.ca/departement/comite-accessa-legalite-et-climat/>